



## MAIRIE

Horaires d'été  
du 8 juillet au 23 août  
non-stop de 8h à 15h

Fermeture  
du 8 au 18 août



Instagram



Scannez-moi !  
et accédez au site  
internet de la mairie

## COMMUNICATION COMMUNALE

En complément des supports de communication déjà en place : magazine et brève, site internet, page Facebook, Panneau Pocket, vous pouvez maintenant **nous suivre sur Instagram !**

D'autre part, le service de réception des SMS est supprimé. A la place, afin de rester bien informés, vous pouvez vous **enregistrer sur le « Portail Usagers »** (lien sur la page d'accueil du site internet de la commune).

**Enfin, nous joignons à cette publication un livret, contenant toutes les informations pouvant vous être utiles au quotidien, à conserver précieusement.**



## BIBLIOTHÈQUE

Depuis le début de l'année, Annick BERNAY et Brigitte MILANI vous accueillent les lundis et mercredis de 16h00 à 18h30, et très prochainement les samedis matins !

Chaque année, de nombreux ouvrages (romans, bandes dessinées, illustrés pour enfants, etc.). D'autres peuvent être réservés auprès de la Médiathèque Départementale qui les acheminera jusqu'à Saint Vincent.

Bibliothèque, 21 Traverse des Écoliers - 04 77 62 06 73



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Choisissez vos députés européens, lors du scrutin  
**DIMANCHE 9 JUIN 2024**  
de 8h à 18h, au bureau de vote situé à l'École.

▷ Vote par procuration sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

▷ Pour répondre à vos questions : [elections.euro-pa.eu/fr/](http://elections.euro-pa.eu/fr/)

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les nouveaux élus se sont réunis en début d'année pour définir les projets du mandat :

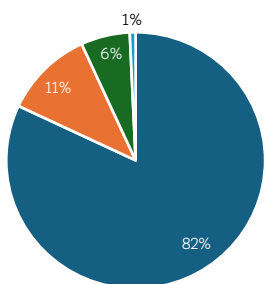
- **CRÉATION D'UN LABYRINTHE** : pour cela ils se sont rendus à la Gravière aux Oiseaux à Mably et au parc Bécot au Coteau afin d'étudier des labyrinthes déjà existants,
- **INSTALLATION D'UNE BOITE À LIVRES - ARMOIRE À TROC** : ils ont visité Les Ateliers de la Récup et Emmaüs à Mably afin de dénicher un meuble qui sera customisé.



En attendant de débiter ces activités, cette année encore, ils ont confectionné des gâteaux pour la Marche du Sou des Écoles, qu'ils ont offerts aux personnes volontaires pour ramasser les déchets sauvages trouvés lors de leur parcours.

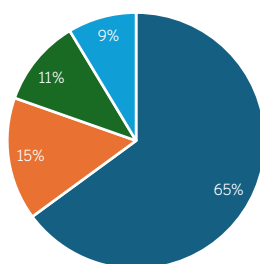
# BUDGET 2024

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 677 048 €



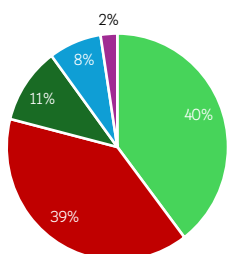
- Travaux et acquisitions
- Report résultats cumulés (1)
- Remboursement capital emprunts
- Amortissements de subventions

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 677 048 €



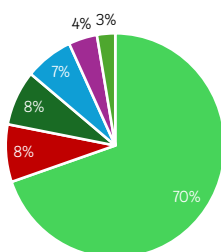
- Fonds divers et Subventions
- Amortissements
- Virement de section de fonct. (2)
- Emprunt d'équilibre (3)

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 964 948 €



- Charges générales
- Charges du personnel
- Amortissements
- Virement à section d'invest. (2)
- Intérêts d'emprunts

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 964 948 €



- Impôts et Taxes
- Loyers et location de salles
- Vente de terrains
- Report résultats cumulés (1)
- Produits des services
- Dotations et Participations

## VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

- Taxe Foncière

sur les Propriétés Bâties : 30,54 %  
sur les Propriétés Non Bâties : 33,37 %

Les taux communaux sont inchangés depuis 2018. La municipalité a une nouvelle fois voté leur maintien pour l'année 2024.

L'Etat a cependant décidé d'augmenter les bases à 3,9 % , ce qui induira nécessairement une augmentation des impôts locaux.

(1) Résultat cumulé des années précédentes et reporté sur le budget actuel.

(2) Résultat excédentaire de fonctionnement venant combler le déficit de la section investissement.

(3) Écriture comptable qui permet d'équilibrer le budget : l'emprunt ne sera pas souscrit.

## ACTIONS MUNICIPALES

Mikaël BLANCHARD a fait danser 147 personnes lors du **Thé Dansant** organisé par la municipalité.



Succès auprès des habitants pour le **pique-nique de printemps** dans les douves du château



**samedi 31 août 2024**

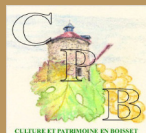
**St Vincent en Fête**

- FORUM DES ASSOCIATIONS
- BÉNÉFICIAIRE
- REPAS MUSICAL
- FEU D'ARTIFICE
- Concours de Pétanque des CLASSES EN 4
- STRUCTURE CONFLABLE pour les enfants

A partir de 14h00 - Pôle sportif, 240 chemin du Rhins -

## VIE ASSOCIATIVE

### CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET



En cette année olympique, l'association a proposé, le 10 mars dernier, un exposition retraçant l'histoire des jeux à travers plusieurs thèmes : Pierre de Coubertin, Tony Estanguet, la participation des femmes, les jeux paralympiques, et le parcours de la flamme en 2024. Ainsi, plusieurs panneaux, films et jeux ont été présentés aux visiteurs.

Le 4 avril, l'association a réuni 50 personnes pour les visites commentées du vieil Annecy puis de la fonderie de cloches Paccard à Sévrier.



### COMITÉ DES FÊTES

Depuis l'assemblée générale du 10 janvier: Nicolas Perrin est président, Bernard Vallas vice-président, Michèle Fradin secrétaire, Victor Seignon secrétaire adjoint, Michel Barcet trésorier et Jean-Pierre Pajot trésorier adjoint.

#### Manifestations de l'année :

- safari truites le 21 avril aux étangs de la Chamary,
- bal des jeunes le 27 avril avec Octopus Music,
- ball-trap les 25 et 26 mai,
- vide-grenier le 15 septembre.



#### Le comité vous invite à fêter ses 40 ans, les 22 et 23 juin !

Au programme : concours de pétanque, marché des producteurs, concert et magicien, repas dansant, vente à emporter et jeux inter-villages.



### CLASSES EN 4

La fête des classes en 4, en duo avec Notre Dame, se déroulera le 14 septembre (défilé et repas dansant).

Après la vente de pâtisseries du printemps, les classards participeront à la Fête des Loupiades, le 15 juin à Notre Dame, avant de vous retrouver pour un concours de pétanque le 31 août lors de la journée festive de Saint Vincent. Une vente de brioches sera proposée le 7 septembre.

Contact : Patrice RENOUX 07 86 72 58 97

Retrouvez les coordonnées  
des associations dans le livret  
« Informations pratiques »

### SOU DES ÉCOLES



17 mars : marche La Vincentinoise avec 1086 participants.

Mars : 1° vente de choucroute en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Avril : vente de biscuits.

**Marché de Noël**  
**8 décembre 2024**  
**à la Grange de la Chamary**



LaTroupe du Colombier

### LA TROUPE DU COLOMBIER

Début avril, vous avez pu découvrir les acteurs de la troupe Vincentinoise dans la célèbre pièce de boulevard «Le Prénom». Rires et applaudissements ont fusé lors de ces 5 représentations.

Place maintenant à la tournée dans les communes ligériennes : Feurs (17, 18 mai), Mably (24, 25, 26 mai), Savigneux (1° juin) et Charlieu (14, 15 septembre).

06 77 50 11 67 - latroupeducolombier42@gmail.com



## Accès en déchetterie

Roannais Agglomération avait envisagé la mise en place du contrôle d'accès à ses 4 déchetteries à compter du 15 avril 2024. Au vu du nombre important de demandes effectuées, de nombreux foyers n'ont pas encore reçu leur badge ou leur QR code.

Afin d'éviter toute perturbation pour les usagers, les barrières des déchetteries resteront ouvertes au-delà du 15 avril 2024. La date de la mise en place sera communiquée ultérieurement.

**Demande à effectuer en ligne via [icitoyen.fr](http://icitoyen.fr) ou avec le formulaire à retirer en mairie.**



## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?



Télécharger l'application **SIGNALLEMENT AMBROISIE** sur votre **IPHONE** ou sur smartphone **ANDROID** ou rendez-vous sur le site **SIGNALLEMENT-AMBROISIE.FR**



## Traitement des déchets alimentaires

A partir du 15 septembre, chaque foyer devra composter ses déchets alimentaires.

Pour les personnes vivant en maison individuelle, le compostage sera la solution à privilégier. Pour les autres, Roannais Agglomération distribuera un bio-seau de 10 litres avec des sacs krafts à déposer dans les abri-bacs de la commune qui seront prochainement installés.

**Pour répondre à vos questions sur les déchets : 0800 17 34 50**

## Lutte contre la chenille processionnaire

Il s'agit d'une espèce de papillon : sa larve prend la forme d'une chenille parsemée de taches rouges, au ventre jaune, et peut mesurer jusqu'à 40 millimètres. Elle est recouverte de poils de soie urticants et allergisants pour l'Homme et l'animal. Lorsqu'elle se sent menacée, elle libère ses micro-poils composés de dards, dont la toxine entraîne une douleur pouvant durer quelques jours.

Il existe plusieurs types de chenilles processionnaires : celle du chêne, urticante du printemps au début de l'été, et celle du pin et autres résineux, urticante de l'automne jusqu'au printemps.

Conformément à l'arrêté municipal n° 2022-19, concernant la réglementation permanente portant sur la lutte contre les chenilles processionnaires, consultable en Mairie, il est impératif de prendre toutes les mesures nécessaires pour éradiquer les nids et les chenilles par tous les moyens mécaniques ou biologiques. Des pièges peuvent être mis en place sur les troncs des arbres infestés. L'installation de nichoirs à mésanges dans les zones à risques est également pratiquée car l'oiseau est particulièrement friand de chenilles processionnaires.



## Lutte contre le moustique tigre

Le moustique-tigre est une espèce invasive vectrice de la transmission de différents virus à l'origine de maladies humaines comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Son implantation dans un secteur est avant tout synonyme d'importantes nuisances dues aux piqûres du moustique tout au long de la journée.

Impossible à éradiquer, les actions de lutte visent à maintenir la densité de l'espèce à des niveaux les plus faibles possibles en réduisant le nombre de lieux favorables au développement de l'espèce.

Cette lutte est l'affaire de tous, il suffit d'adopter des gestes simples qui réduisent considérablement le risque de présence du moustique à proximité de votre domicile, et donc de piqûre. Se protéger, c'est éliminer les lieux de ponte et de développement des larves du moustique.

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, pneus usagés (vous pouvez les remplir de terre si vous ne voulez pas les jeter), déchets verts.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, ou si possible supprimer les sous-coups des pots de fleur, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau : eau de Javel, galet de chlore.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-ce-qui-faut-savoir-sur-lui>

